



SÉCURITÉ SÛRETÉ

RNCP : 40278
ROME : K2503

AGENT.E DE SÛRETÉ AÉROPORTUAIRE

AVEC LE TFP

(Certificat reconnu par les entreprises du secteur, délivré par la branche professionnelle du transport aérien)



Le métier, les objectifs de la formation et les compétences visées

Vous former à un métier dynamique et porteur d'emploi dans le secteur aéroportuaire.

À l'issue de la formation, vous serez capable d'assurer l'accueil, l'information, la surveillance et la sûreté dans un aéroport.

L'exercice de ces métiers requiert une excellente moralité, validée par la délivrance d'une carte professionnelle (obtenue auprès du CNAPS), ainsi que d'un agrément du Préfet et d'un agrément du Procureur de la République.

Missions Principales

- assure la sécurité des biens et des personnes dans l'enceinte d'un aéroport et notamment au différents points de contrôle liés à

l'embarquement des personnes et des biens.

- contrôle les accès au côté piste des aéroports, met en œuvre l'inspection filtrage hors imagerie, en exécutant plusieurs actions
- assure la présentation manuelle indispensable des bagages, colis et objets, afin d'en faciliter la bonne analyse sur les dispositifs automatiques de contrôle

En tant qu' Opérateur qualifié de sûreté aéroportuaire, il met en œuvre l'inspection filtrage des passagers, personnels, effets personnels, bagages de soute, véhicules, fret et approvisionnements de bord, biens et produits.



Contenus

1. Découverte du monde aéroportuaire

Fonctionnement d'un aéroport
Zones sensibles et accès réglementés

2. Accueil et orientation des passagers

Communication professionnelle
Gestion des flux et des situations de stress
Aide aux personnes à mobilité réduite (PMR)

3. Sûreté aéroportuaire

Réglementation européenne (CE n°300/2008)
Contrôle d'accès et inspection des bagages
Prévention des actes illicites



Public concerné

Demandeurs d'emploi



Prérequis

Avoir un Casier judiciaire vierge (extrait B2 demandé)
Être apte médicalement
Être éligible à l'obtention du badge aéroportuaire (contrôle préfectoral obligatoire)
Être majeurs et, de nationalité française ou ressortissant d'un état membre de l'Union Européenne (Article L6342-4 du code des transports).



Modalités d'accès

Dossier complet et validé.



Délai d'accès à la formation

Nous consulter.



Méthodes et modalités d'évaluation

Mises en situation pratiques de reconnaissance d'images, adaptés à chaque typologie conformément à l'Annexe I de la décision de ENAC/DG de 2024, et suivants, fixant les modalités d'organisation des sessions d'examen de certification des agents de sûreté.



Personne en situation de handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.



Modalité de formation

Présentiel

4. Sécurité et gestion des incidents

Conduite à tenir en cas d'incident
Coordination avec les services de sécurité

5. Hygiène, posture et savoir-être

Gestes et postures de sécurité
Posture professionnelle, travail en équipe
Sens du service et de la confidentialité



Tarif *

Nous consulter_



Financements

Par la Région Hauts-de-France avec le soutien de l'Union européenne



Lieu

Lycée Vertes Feuilles
55 avenue des peupliers
59871 Saint André



Intervenants

Formateurs experts dans le domaine.



Durée de la formation

Durée en centre : 384h
dont 57h en FOAD
Durée en entreprise : 140h



Réunions d'informations collectives

Nous consulter

Pour + d'infos

Retrouvez l'ensemble de nos dates de sessions et de réunions d'information collectives sur :



Contactez-nous

GRETA Lille Métropole

@ Contact.greta-lille@ac-lille.fr

☎ 03 20 74 67 10

Claire Delette

Conseillère en formation continue

@ claire.delette@ac-lille.fr

☎ 03 20 74 67 10

Elodie Dutilly

Assistante de formation

@ Elodie.dutilly.glm@gmail.com

☎ 06 58 45 85 29